

Numéros utiles

À conserver...



CONSEIL DEPARTEMENTAL

(Chutes d'arbres sur une route départementale) 05 55 56 79 45

ENEDIS

(Panne de courant).....09 72 67 50 87

ORANGE SERVICE CLIENT GRAND PUBLIC.

(Panne).....3900 n° unique 7 jours/7

SERVICE DECHETS ELAN

(Ordures ménagères)05 55 76 09 45

SYDED

(Demande carte déchetterie).....05 55 12 12 87

SAUR CLIENTELE

(Fuites)05 87 23 10 00

TRESOR PUBLIC DE BESSINES 05 55 76 00 78

Mairie

Du lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 -17 h 00

Le samedi : 9 h 00 -12 h 00

Téléphone mairie : 05 55 71 33 66

Mail : mairie.stsylv87240@orange.fr

Site internet : www.saint-sylvestre-limousin.fr

Ecoles

Ecole Maternelle : 05 55 71 80 29

Ecole primaire : 05 55 71 33 22

Demande à la population de Saint Sylvestre

Si vous retrouvez des photos anciennes de notre commune, paysages, bâtiments nous serions ravis de les numériser afin de les conserver dans la bibliothèque privée de la mairie. Ces témoins du temps sont importants afin de préserver notre patrimoine. Evidemment elles vous seront rendues.



Lo petit journal de Sent-Sauvéstre



(Le petit journal de St Sylvestre)

DECEMBRE 2023

EDITO DU MAIRE

Chers concitoyennes, chers concitoyens,

Les temps actuels sont des temps troublés. Les conflits se poursuivent inexorablement. Les conséquences sur notre vie ne sont pas minimes et la commune de Saint-Sylvestre ne fait pas exception.

Cependant il y fait toujours bon y vivre. Sur nos reliefs au milieu de nos forêts nous pouvons nous ressourcer.

Se balader, se rencontrer, bavarder au détour d'une cueillette de châtaignes ou de champignons.

Nous avons beaucoup de chance, alors ne la gâchons pas.

Nos enfants grandissent dans un cadre calme et serein. Cette quiétude s'est ressentie lors de cette rentrée scolaire.

Puis nous ouvrons en cette fin d'année un projet d'envergure attendu depuis 2019, qui est la rénovation et l'extension de la salle des fêtes. De nombreuses contraintes ont retardé ces travaux. La covid, l'inflation, les retards administratifs et l'évolution du projet sont passés par là. Mais ça y est enfin, ils vont débuter et se prolonger durant l'année 2024.

J'espère pouvoir vous y adresser mes vœux l'année prochaine en compagnie de mes conseillers municipaux que je remercie sincèrement pour leur engagement.

Encore une fois nos associations ont mis de l'engagement dans leurs manifestations, leurs travaux, dans la mise en valeur de notre bien vivre ensemble et de notre patrimoine.

Enfin je tiens sincèrement à vous souhaiter tous mes vœux de bonheur pour l'année qui arrive. Rassemblez-vous en famille, entre amis, entre voisins. Profitez des moments les plus doux pour affronter ceux qui le sont moins.

Bien amicalement.

Angélique TERRANA,

Maire de Saint-Sylvestre



Cascade des lionnes
Tous droits réservés ©

Sommaire

Edito du Maire

Vie de la commune

Associations

Histoire et patrimoine

Informations

Vie de la commune



Opération boîtes de Noël :

Parce que l'esprit de Noël c'est aussi la solidarité et la fraternité, la municipalité de Saint-Sylvestre a souhaité renouveler l'opération des « Boîtes de Noël » au profit de la Croix Rouge pour les plus démunis.

Rappel :

Qu'est-ce qu'une "boîte de Noël" ?

C'est une simple boîte à chaussures (ou équivalent) dans laquelle vous mettez quelques petits "cadeaux" à destination de personnes démunies ou SDF, avant de l'emballer (cf. explications ci-dessous). Il vous faudra préciser si la boîte est destinée à un homme, une femme ou un enfant.

Votre boîte est prête : et ensuite ?

Déposez votre boîte à la mairie ou à l'école de Saint-Sylvestre jusqu'au mardi 2 janvier 2024.

Toutes les boîtes collectées seront ensuite récupérées par la Croix Rouge, pour être distribuées à des personnes en situation précaire.

Nous vous remercions d'avance de votre participation et votre générosité. Et n'hésitez pas à en parler autour de vous !

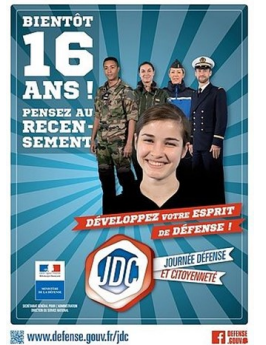


RECENSEMENT

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.

Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement.

Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).



PANNEAUPOCKET

A Saint-Sylvestre, retrouvez toutes les informations et alertes de la commune de sur PanneauPocket.

- 1) Téléchargez l'application PanneauPocket
- 2) Recherchez Saint Sylvestre
- 3) Cliquez sur le pour l'ajouter à son favori



LA CARTE D'IDENTITÉ À PORTÉE DE CLIC

L'Etat simplifie les démarches, ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état civil et mon adresse
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma Préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec le numéro de ma pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

La FNATH 87 Une association qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend ses adhérents

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

2 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entrent en contact avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05.55.34.48.97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Pour contacter les bénévoles de la section FNATH 87 à RILHAC RANCON – LE PALAIS SUR VIENNE – AMBAZAC :

Annie PETIT, présidente de la section au 06 23 59 53 52

Jacqueline DEBEAULIEU, trésorière de la section au 05 55 36 71 99

A noter que suite au Congrès Départemental du 24 juin 2023, la FNATH 87 a changé de Président. C'est désormais Monique BOURDIER, nouvelle Présidente Départementale qui succède à Christian BLANCHET (qui ne souhaitait pas se représenter). La passation de pouvoir s'est effectuée dans la bonne humeur.

FNATH 87
6 Av du Pt Sadi Carnot – 87350 PANAZOL
05 55 34 48 97
<http://www.fnath87.org>
fnath.87@orange.fr



Salle des fêtes :

Les travaux d'extension et de rénovation de la salle polyvalente ont commencé début décembre 2023 et se termineront fin mai 2024.

Nous remercions par avance les riverains pour leur indulgence concernant les nuisances qu'apporteront les travaux. Les demandes de subventions ont été réalisées en fonction des devis des entreprises, nous vous en informerons lors d'un prochain numéro.

Résultats des procédures d'appel d'offres :

Lot N°01 DEMOLITION - GROS OEUVRE - VRD

SARL Germanaud

Lot N°02 ENDUIT

SAS Charrier

Lot N°03 CHARPENTE BOIS - COUVERTURE – ETANCHEITE

SAS Guyot et associés

Lot N°04 MENUISERIES ALUMINIUM -SERRURERIE

SAS Naudon Mathé frères

Lot N°05 PLATRERIE - FAUX PLAFONDS

SARL Margot et fils

Lot N°06 MENUISERIES BOIS

SLMC

Lot N°07 CARRELAGE - SOL SOUPLE

SAS Alliance Carrelage 87

Lot N°08 PEINTURE

SAS Rougier Bâtiment

Lot N°09 CHAUFFAGE-VENTILATION-

SARL APGC

Lot N°10 ELECTRICITE

Tech Elec 87

Cérémonie du 11 novembre

Célébrer le 11 novembre, fêter l'Armistice de 1918, c'est d'abord commémorer la fin d'un conflit qui fut, on ne le répétera jamais assez, au début du 20^{ème} siècle, le plus meurtrier de l'Histoire du Monde : plus de 40 millions de victimes civiles et militaires.

Oui, le 11 novembre 1918, il y a 105 ans, fut un jour de joie pour tous les français et pour les citoyens des pays alliés.

C'est pourquoi nous nous sommes rassemblés afin de ne pas oublier.

Après un discours d'introduction de Madame le Maire, les enfants de cours moyen de l'école de Saint-Sylvestre ont délivré avec conviction le message de l'UFAC.

Le discours du Ministre des Armées et le dépôt de gerbes clôturaient la cérémonie.

Enfin, nous nous sommes réunis autour d'un verre de l'amitié.



Loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi « ENR »



La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables renforce les obligations de développement de production d'énergie solaire.

L'objectif visé d'ici 2050 par le chef de l'Etat dans son discours de Belfort sur la politique énergétique est de multiplier par dix la production d'énergie solaire pour dépasser les 100 gigawatts (GW), de déployer 50 parcs éoliens en mer pour atteindre 40 GW et de doubler la production d'éoliennes terrestre pour arriver à 40 GW.

Les communes ont le devoir, avec la concertation du public, d'identifier les zones d'accélération favorables à l'accueil des installations. Si ce comité conclut que les zones identifiées sont suffisantes pour atteindre les objectifs de développement des énergies renouvelables, les référents préfectoraux de la région arrêteront la cartographie à l'échelle du département, après avis de chaque commune concernée pour les zones sur son territoire.

Les communes pourront toujours délimiter des zones dès lors que les objectifs régionaux sont atteints.

Cette démarche n'impose aucunement l'installation de panneaux photovoltaïques, l'intérêt est de proposer des zones afin de faciliter la mise en place d'énergies renouvelables pour ceux qui le souhaitent.

Cependant, les projets seront tout de même soumis aux avis de l'Etat lors de l'instruction des dossiers.

Plusieurs zones sont identifiées sur la commune.

La première correspond à une parcelle appartenant à la commune qui a subi un incendie en 2019 vers le hameau de Tenelles.

La deuxième se situe sur une friche d'ORANO en bordure d'autoroute sous le village de Fanay.

Ensuite, nous avons indiqué les délaissés le long de l'autoroute.

Et enfin, nous avons laissé la possibilité à tous les administrés de Saint-Sylvestre d'installer des panneaux photovoltaïques sur toutes toitures.

ZONES	SURFACE	PHOTOVOLTAÏQUES
Tenelles +	9,6 ha	Sol
ORANO Autoroute	6,78 ha	Sol
Toitures	1,842 km ²	Toitures

La consultation s'est terminée le 09 décembre sans avis contradictoires. Ces zones seront donc proposées aux référents préfectoraux.

Il était une fois Saint-Sylvestre, notre commune....

Rue des Silos

C'est la route historique du bourg à Ambazac, via la Chaize, qui longe la franchise de Grandmont sur le Puy de Chandeau avant l'ouverture du CD 44 à travers le pré de la Cure au XIX^{ème} siècle.



Le nom lui a été donné en raison de deux silos qui étaient des réserves pour les légumes afin qu'ils ne gèlent pas l'hiver : pommes de terre, navets, betteraves, carottes. Certains silos existant dans la commune sont devenus de merveilleux abris de chauves-souris. La parcelle 609 est devenue l'entrée de la route de Larmont, construite dans les années 30. C'était un jardin.

Maison Delage (n°1) -C 608

En 1813, c'est un bâtiment des héritiers de Denis Barbier, décédé, puis devient une maison de François Grasdepeaux, dit Néchou.

André Delage, sabotier et Mougnaud, veuve Cloutier usufruitière, l'occupent en 1908.

On trouve une démolition sur la parcelle C 608 en 1942.

Emile Delage, époux Tranchevent, prend la suite : il est bijoutier-joaillier et demeure à Paris 2^{ème}. Ce sera une résidence secondaire désormais, et la maison est restée dans la famille.



Maison Hauser (n°3) – C 606



En 1813, cette maison appartient à Jean-Baptiste Cuchet, propriétaire et adjoint de la commune.

De 1840 à 1863 Martial Malaguise, qui semble domicilié aux Sagnes, et Catherine Desforges, son épouse, en sont propriétaires, puis Catherine est veuve de Malaguise.

Madame Stévenin, Yvonne Brandy en devient propriétaire, puis Marcel Hauser par son mariage avec la fille Brandy, de Ville-moble 93 vers 1943. Leurs héritiers semblent la donner en location.

Un blason sur la fenêtre dénote une construction Renaissance : il comporte un cœur, et une date, qui semble être : MDI, soit 1501.

Comme nombre de maisons à cette époque, celle-ci est mise sous l'invocation de la Croix catholique, gravée sur une embrasure de porte sur la façade arrière.

Marthe Moreau

Un super projet à l'école de Saint-Sylvestre

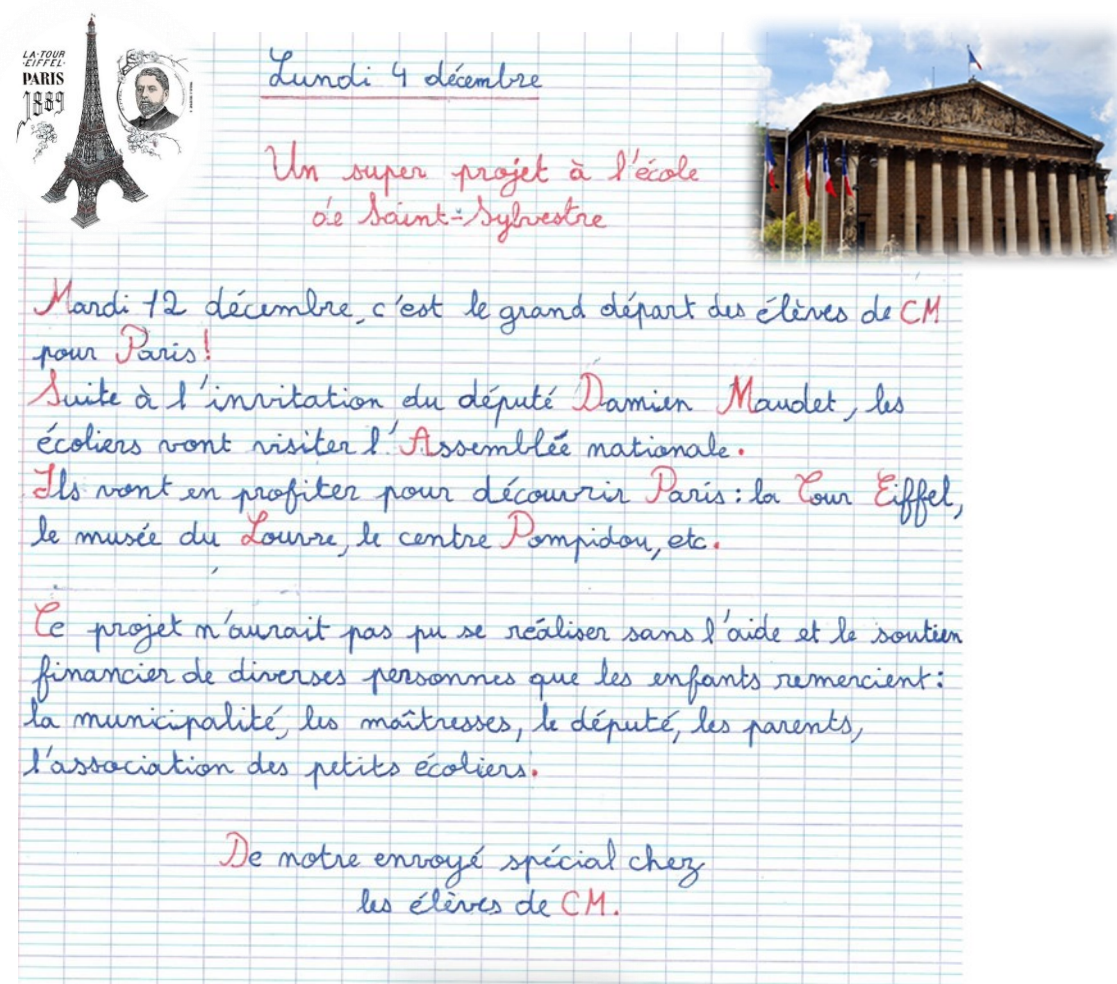
Mardi 12 décembre, c'est le grand départ des élèves de CM pour Paris !

Suite à l'invitation du député Damien Maudet, les écoliers vont visiter l'Assemblée nationale.

Ils vont en profiter pour découvrir Paris : La Tour Eiffel, le musée du Louvre, le Centre Pompidou, etc.

Ce projet n'aurait pas pu se réaliser sans l'aide et le soutien financier de diverses personnes que les enfants remercient : La municipalité, les maîtresses, le Député, les parents, l'association des Petits Ecoliers.

De notre envoyé spécial chez les élèves de CM



Nous sommes le 3 novembre 2023, il est 15h, nous sommes à Grandmont, il y a du monde, plus de 60 personnes...

Parmi celles-ci, la DRAC (Direction Régionale des Actions Culturelles) a délégué M. N. Vedelago, le Conservateur régional-Adjoint des Monuments Historiques. Il représente également M. Pesneau, Préfet de la Haute-Vienne et Mme Mousset, Conservatrice régionale Adjointe pour l'Archéologie.

La communauté de commune ELAN est représentée par M. P. Vallin, Conseiller communautaire de cette institution. Mme A. Terrana, Maire de Saint-Sylvestre, est présente.

Le comité de tourisme Monts du Limousin participe en la personne de Mme Dupic.

Le temps est gris, la pluie n'est pas loin, mais l'important c'est le mur !

Mais quel mur et pourquoi autant d'importance pour un mur ?

Une telle question mérite une réponse circonstanciée.

Le village de Grandmont s'est édifié au cours des siècles sur une colline. Et, au XI^{ème} siècle, les Frères, fidèles d'Etienne de Muret, s'y sont établis. Ils ont bâti une église, créé une abbaye et ses bâtiments, un jardin, un cimetière, des étangs. Des travaux de terrassement ont été nécessaires pour bénéficier d'espaces plans, de terrasses. Cela a conduit à édifier différents murs de soutènement et ceux-ci ont subi les rigueurs du climat et du temps...

Le mur qui nous préoccupe est le mur sud, celui qui longe la rue de la porte de la voûte. Il ne subsistait que partiellement et se trouvait rongé par la végétation. L'association SASSAG (Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont) a travaillé sur le projet de reconstruction de ce mur, depuis la route des Barrys, jusqu'au mur encore existant, après la maison Loustaud, soit une longueur de 50 m. La hauteur a été déterminée à 2 m. L'exigence était de construire un mur de pierres sèches comme l'étaient ces murs du moyen-âge.

Les contraintes de réalisation et les coûts correspondants ont nécessité l'établissement de devis et c'est l'Association « Les Chantiers des Chemins Jacquaires » qui ont obtenu la commande. Des subventions ont été demandées à la DRAC et à la communauté de communes ELAN, intermédiaire auprès du fonds européen FEADER. Les subventions ont été accordées pour un montant d'environ 75% du montant total. Le reste a été financé par la SASSAG, sur la base de donations et des cotisations des adhérents. Tous ces contributeurs sont chaleureusement remerciés !

Le mur était dans cet état :



Il a été reconstruit par le personnel des Chantiers des Chemins Jacquaires, méthodiquement, scrupuleusement, avec talent, de la fin du mois de juin à la fin du mois d'octobre 2023. Les éléments climatiques n'ont pas toujours été favorables, des mises au jour ont nécessité l'intervention des archéologues du Professeur Ph. Racinet...

Revenons au 3 novembre, le résultat est là, ce résultat fait, aujourd'hui, l'objet d'une inauguration officielle. Après plus de deux-cents ans de démolition et de manque d'entretien, une partie de l'Abbaye de Grandmont est reconstruite. Nous sommes tous fiers de partager un moment exceptionnel, très fort.

M. Vedelago, Mme Terrana, ainsi que notre Président d'honneur, JF. Mougnaud et notre Président, F. Mougnaud dévoilent la plaque commémorative de cet événement, **le mur existe de nouveau...**



Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont

Le 3 novembre 2023, il a été procédé à l'inauguration du mur sud de l'Abbaye de Grandmont.

Ce mur a été reconstruit sur les bases du mur de soutènement originel du site de l'abbaye par l'association Les Chemins des Chantiers Jacquaire et l'aide de l'entreprise N. Boulestin.

Le financement de ce chantier a été assuré grâce au soutien de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), de la communauté de communes FIAN (financement de l'Union Européenne), des cotisations et des dons des adhérents de la SASSAG.



Site : sassag.com - Contact : abbaye.grandmont@gmail.com

Comité des fêtes



Conférence le vendredi 22 septembre 2023 : L'Homme et la lumière du paléolithique à nos jours

Un grand merci à Bernard Jusserand pour son exposé sur la lumière qui nous a bien éclairé. La conférence a eu un franc succès. La nuit des étoiles n'a cependant pas eu lieu à cause d'une météo capricieuse.

Soirée Repas Concert le samedi 23 septembre 2023 :

Le Comité des Fêtes tient à remercier chaleureusement les participants à cette soirée malgré un concert qui n'était pas à la hauteur de ses espérances. Tout le monde a apprécié cet excellent repas réalisé par Christophe et Pierre.

Marché de Noël le samedi 16 décembre 2023 :

Le samedi 16 décembre, le comité des fêtes de Saint Sylvestre avec l'aide de la commune vous donne rendez-vous sous le hangar communal et le parking de la salle des fêtes pour son traditionnel marché de Noël de 10h00 à 17h00.

Venez nombreux, en famille, entre amis pour profiter du marché gourmand avec de nombreux producteurs locaux, qui vous raviront les papilles de miel, de pains d'épices et de crèmes de marrons de Saint Sylvestre, des escargots des Billanges, de fromages de la Jonchère et également d'huîtres et de charcuteries et bien d'autres...

Pour accompagner, un marché artisanal sera présent sous le hangar avec de nombreux artisans locaux où vous pourrez trouver vos cadeaux originaux pour les fêtes de fin d'année.

L'association des petits écoliers sera également présente pour vendre des chocolats ainsi que des présents réalisés par les enfants de l'école.

Vous pourrez également retrouver une buvette avec sa bière de Noël, son vin chaud et ses gourmandises épicées.

Le Père Noël, nous fera une petite visite vers 15 h 00 pour rencontrer les enfants petits et grands.

Vous pourrez également réserver avant le 7 décembre un plat à emporter, une choucroute ou de la tête de veau pour un tarif de 11 € (Pensez à le réserver avant le 07 décembre au 06.44.98.93.70).

Nous vous attendons tout au long de cette journée à partir de 10 h pour partager un moment convivial et gourmand en famille ou entre amis.

